

MGEN : des mesures qui ne passent toujours pas. Témoignages

I want my money back

Je n'ai aucune affinité avec la Dame de fer, pourtant telle est l'exclamation que j'ai poussée à la lecture de mon dernier relevé bancaire. Ma pension avait baissé alors même que les retraites des fonctionnaires ont été revalorisées. Pourquoi cette baisse quand j'attendais une augmentation ? À la rigueur j'aurais pu ne pas m'apercevoir de cette hausse de 0,1%. Mais une baisse ?

Et puis j'ai fait le rapprochement. Oui, ce courrier de la MGEN contenant une brochure « Tout savoir sur notre nouvelle offre ». Je n'y avais pas autrement prêté attention mais, ça m'est revenu. La MGEN parlait du « désengagement progressif de la Sécurité sociale » et de « l'accroissement des taxations ».

Je me suis dit que le mouvement mutualiste avait certainement mobilisé en temps utile mais que ça n'avait pas suffi. Pourtant, je ne me souviens pas d'avoir entendu parler de mobilisation des mutualistes. J'ai dû manquer quelque chose.

Et puis, j'ai relu en détail la brochure. Pas le moindre chiffre, prière de se rendre sur son espace personnel pour connaître le nouveau taux de cotisation, mais au détour d'une page, j'ai appris que la MGEN avait créé huit tranches d'âge pour les actifs et deux pour les retraités, comme une compagnie d'assurance commerciale et loin du principe « **chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins** ».

La MGEN passe de l'assurance de la personne à celle du risque. La logique de l'assurance du risque conduit à faire payer des cotisations prohibitives aux personnes à risque. Ceux ou celles qui, après un cancer, par exemple, veulent contracter un emprunt et une assurance pour couvrir cet emprunt en savent quelque chose. Nous n'en sommes certes pas là à la MGEN et même certains, les plus jeunes, trouveront, momentanément, leur compte à ce changement mais tous ont à perdre, sur le long terme, à cet alignement de notre mutuelle sur le secteur marchand.

Alors je me suis dit : « Ce n'est pas seulement une question d'argent. Ce qui doit inquiéter c'est la manière de procéder et ce qu'elle révèle ; et ce n'est pas « *I want my money back* » que j'aurais dû inscrire en titre de ce billet, mais bien « *I want the esprit mutualiste back* ».

Daniel Tenand

Article publié par le secteur
retraités du Snes Versailles
en 2015/2016

Courrier adressé par Evelyne Morin à la Présidente de la section MGEN de l'Essonne le 5 février 2016

Madame la Présidente,

Je souhaite par ce courrier expliquer pourquoi j'ai décidé de refuser de voter aux élections de 2016 des Comités de section MGEN. En effet je n'adhère plus aux orientations prises par la MGEN et ne me sens pas représentée par les élus auxquels j'avais cependant fait confiance lors des élections précédentes et qui ont pris des décisions contraires à mes convictions.

Le fait que désormais le montant de l'adhésion à la Mutuelle varie en fonction des catégories d'âge introduit une différenciation, voire une discrimination entre les personnes et, en cela, remet en question les valeurs de solidarité telles qu'elles existaient auparavant et auxquelles j'adhérais entièrement. Il m'a toujours semblé normal de soutenir les plus vulnérables devant la maladie, sans hiérarchie financière et c'est ce que j'ai fait durant toute ma vie professionnelle.

Les nouveaux principes adoptés m'apparaissent inquiétants. En effet on peut se demander si ce n'est pas ouvrir la voie à d'autres réformes qui stipuleraient que le montant de l'adhésion serait évalué en fonction des zones d'habitation selon qu'elles sont différemment exposées aux risques sanitaires, ou bien en fonction du mode de vie ou encore de facteurs génétiques...

L'égalité financière entre les mutualistes était un gage de respect de l'identité de chacun. L'inégalité nouvellement introduite dans le système d'adhésion fait que je me sens stigmatisée dans cette étape de ma vie qu'est la retraite. Par ailleurs elle atteint la conception de notre métier d'éducateur dont le rôle est d'enseigner et de transmettre les valeurs de la solidarité, puisque les jeunes générations seront incitées à établir des distinctions entre les différentes catégories d'âge.

Souhaitant que mes remarques soient prises en considération, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments mutualistes.

Mutuelles à risque...

Le désengagement de la Sécurité Sociale transfère sur les complémentaires un rôle accru, et beaucoup plus inégalitaire, dans l'accès aux soins. La logique capitaliste d'un marché concurrentiel de la santé où les assurances défendent âprement leurs profits contamine dangereusement les mutuelles. Avec la FSU, le SNES réaffirme avec force l'urgence de reconquérir un système de santé universel dont l'objectif reste, à terme, le remboursement à 100% des soins médicaux et une vraie politique de prévention.

Dans l'immédiat le SNES et la FSU s'opposent au démantèlement du système mutualiste. Avec les organisations syndicales de la Fonction Publique et la Mutualité Fonction Publique, ils revendiquent une participation de l'Etat employeur à la couverture santé de ses agents plus importante et plus équitable. Celle-ci est en effet de 3% en moyenne contre 50% dans le privé et elle s'étend de 6 euros par agent et par an dans l'Education nationale à 120 aux Affaires étrangères !

Associer plus étroitement les adhérents de la MGEN à la défense de leur mutuelle passe aussi par une plus grande démocratie et plus de transparence dans le choix des orientations et des stratégies, dans le mode d'élection des représentants départementaux. Solidarité et démocratie se vivent concrètement ou se dessèchent en slogans.

M.B.